

Formation aux points de contrôle « Rénovation Globale » dans le cadre des opérations standardisées

🕒 DURÉE : 1 jour (7 heures)

PUBLIC

Chefs d'entreprise, stagiaire, salarié d'entreprises, contrôleurs

EFFECTIF

Maximum 12 participants

PRÉ-REQUIS

Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être salarié, stagiaire, ou en cours d'embauche d'un organisme de vérification accrédité par le COFRAC ou en cours d'acquisition

NATURE DE LA FORMATION

Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formateur expert en rénovation énergétique, Ingénieur supelec, spécialisé en suivi de solutions énergétiques
Support papier ou numérique
Exposé, étude de cas, vidéos interactives

VERIFICATION DES ACQUIS / VALIDATION

La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation. La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de sa satisfaction.

Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, tests... La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

À PRÉVOIR / À NOTER

Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

OBJECTIFS

Cette formation permet aux professionnels du bâtiment de :

- Identifier les non-conformités et les contre performances liées aux travaux de mise en œuvre des travaux réalisés
- Connaître le détail d'un audit énergétique
- Connaître le contexte réglementaire, les référentiels, les critères techniques et matériaux utilisés.
- Identifier les points de contrôle de l'audit COFRAC

PROGRAMME

Définitions, rappels et contexte

- Rappels succincts sur la thermique du bâtiment
- Zoom sur les besoins couverts (ECS)
- Définitions des systèmes passifs
- Définition des systèmes actifs
- Définition de la performance
- Rappel sur la fiche CEE « Rénovation Globale »

Présentation de l'audit et de ces éléments

- Présence de l'audit
- Etat des lieux général
- Estimation de performance
- Proposition de travaux
- Les scénarii de travaux
- Les performances et classement pour chaque scénario
- Estimation des économies d'énergie
- Estimation des montants de travaux

Points de contrôle

- Définition de non-qualité
- Pourcentage minimal de parois isolées
- Entreprise réalisatrice de l'audit certifiée
- Information du devis (Descriptif, adéquation matériel/matériaux en adéquation avec l'audit
- Preuve de réalisation par entreprise RGE
- Respect des Règles De l'Art
- Les surfaces prises en compte

QCM de validation des acquis

Organisme de formation certifié QUALIOP1, la certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie suivante:

- Actions de formation

WWW.ECOFOR.fr – 465 Chemin de Cante Perdrix - 83300 DRAGUIGNAN

contact@ecofor.fr

CYRIL DUBOURG - Organisme de formation sous déclaration N° 93060837106 délivrée par le préfet de la région PACA
Siret : 532 852 332 00057 - TVA intracommunautaire : FR 15 532852332 – NAF : 8559A